

Bulletin d'informations



Saint-Médard-sur-Ille

N°22 Novembre 2014

sommaire

Edito.....	p. 1
Conseils Municipaux.....	p. 2
Commémoration.....	p. 2
Ecole Publique.....	p. 3
Carrière Darancel.....	p. 4
Ne pas tout jeter.....	p. 4
Bruits de voisinage.....	p. 4
Argent de poche.....	p. 4
Gestion espace publics et incivilités routières.....	p. 5
Les Animations.....	p. 6-7
Les Classes 4.....	p. 7
Fête au(x) Village(s).....	p. 8-9
Les Associations.....	p. 10 à 13
Com. Com. Val d'Ille.....	p. 14-15
Les Informations.....	p. 16

Bulletin d'informations de Saint-Médard-sur-Ille

Siège social : 2, rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-sur-Ille
Tél. 02 99 55 23 53 - Fax 02 99 55 67 00
Courriel : mairie@smdsi.fr
Site : www.saint-medard-sur-ille.fr

Responsable de publication :
Lionel Van Aertryck

**Rédaction Commission
Communication :**

Fabienne Nourry, Laurence Moiré,
Isabelle Paris, Romain Lemarchand,
Jérôme Bournonville,
Nathalie Montebault
et Stéphane Quernec

Création & Impression :

Imp. **atmco** IMPRIMERIE

**Impression encre végétale
sur papier 100 % recyclé**



Edito

La fin d'année qui approche est pour moi l'occasion de vous décrire quelques éléments de contexte qui rythmeront l'année 2015 et qui auront des conséquences sur notre quotidien.

Localement, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée de septembre. Les résultats sont positifs autant pour les enfants que pour les personnels qui les encadrent. Quelques ajustements ont déjà été réalisés mais nous attendrons la fin de l'année pour en tirer les conséquences du point de vue de l'organisation et des finances.

La carrière SOGETRAP du Groupe Pigeon, située au lieu-dit Darancel, arrivera à la fin de son exploitation d'ici quelques années dans les conditions d'exploitation actuelle. Une présentation des projets de la carrière par son directeur a été réalisée pour les élus du conseil municipal à leur demande. Le conseil rencontrera également les membres du comité de suivi de carrière, et toute autre personne qu'il jugera utile de rencontrer, afin que les élus disposent d'un maximum d'éléments pour se prononcer sur l'avenir de ce site d'extraction.

Au niveau national, les réformes entreprises par l'État, réduction des déficits budgétaires et réforme des collectivités territoriales, impacteront directement la commune.

Les mesures de réductions du déficit public engagées par l'État toucheront à nouveau les communes en 2015. Concrètement, l'État réduit ses dotations à la commune d'environ 6 % tout en nous demandant d'assurer de nouveaux services (activités périscolaires) ou de prendre en charge des services qu'il assurait jusqu'à présent (l'instruction des permis de construire qui devra être réalisée par les communes ou communauté de communes dès le 1^{er} juillet 2015).

La réforme des collectivités territoriales entre dans une vaste démarche de rénovation de l'administration publique engagée par l'État. La dernière réforme, qui sera mise au vote à la fin de l'année, prévoit la disparition des communautés de communes de moins de 20 000 habitants. Saint-Médard fait partie du Val d'Ille, qui compte à ce jour 19 500 habitants et qui ne devrait pas être directement concerné par cette réforme, mais ce n'est pas le cas des communautés voisines (Pays d'Aubigné et Pays de Liffré). Dans les mois qui viennent, les élus des intercommunalités ou à défaut le Préfet d'Ille-et-Vilaine, auront à proposer des modifications de périmètres qui tiennent compte des règles qui seront votées en cette fin d'année. Le périmètre du Val d'Ille pourrait alors être modifié. Le Val d'Ille et donc Saint-Médard seront sans doute impactés par les bouleversements à venir.

Dans ce contexte aux multiples inconnues, l'équipe municipale aura à cœur de préserver la qualité des services publics rendus, de maintenir nos capacités d'investissement et de veiller à la protection de notre environnement de manière à offrir à tous les médardais, et à ceux qui nous rejoindront, un cadre de vie propice à l'épanouissement personnel et collectif.

Nous vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 10 janvier à 11 heures à la salle des fêtes pour inaugurer ensemble cette nouvelle année à votre service.

En attendant, je vous souhaite à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Le maire, Lionel Van Aertryck

> Conseils Municipaux

Principales décisions des conseils municipaux de juillet, septembre et octobre 2014

Séance du 8 juillet 2014

Les subventions accordées aux associations au titre de l'année 2014 ont été votées à la majorité. Le montant total est de 8715,20 € contre 8164 € en 2013. Détails sur le site de la commune.

La commune a adhéré à un groupement de commande d'énergie afin de se fournir à l'avenir en gaz pour ses équipements communaux. Voté à l'unanimité.

Une subvention de 228,26 € a été attribuée à l'amicale laïque dans le cadre de l'accueil de la péniche spectacle sur la commune. Le spectacle financé est à destination des élèves de l'école publique qui prend également en charge un tiers du coût. Le spectacle destiné à tous les publics est financé par la communauté de communes du Val d'Ille. Voté à 1 voix contre, 2 abstentions, 10 voix pour.

Séance du 16 septembre 2014

Le conseil a décidé de ne pas modifier les tarifs de l'ALSH pour l'année 2014 et d'appliquer le tarif «commune» aux personnels de la commune même s'ils résident dans une autre commune. La mise à jour (modification des horaires du mercredi) du règlement de l'ALSH a été approuvée.

Le tarif du repas scolaire et du goûter ont été revalorisés à 3,10 € (repas enfant) et 4,40 € (repas adulte) et 0,50 € (goûter) à compter du 3 novembre. Voté à l'unanimité.

Le conseil municipal a rejeté la demande de M. et M^{me} Sevilla d'acquérir une partie d'un chemin communal (Lieu-dit La Landrais). Voté à l'unanimité.

Le conseil a sollicité un fond de concours de 10386 € à la communauté de communes du Val d'Ille au titre des travaux d'extension et rénovation de l'école réalisés en 2012.

Les représentants de la commune au sein des commissions et groupes de travail de la communauté de communes ont été désignés.

Séance du 21 octobre 2014

Une subvention de 779,40 € pour l'acquisition de livres pour la bibliothèque (sur un budget annuel de 3500 €) a été demandée au titre du contrat de territoire du Conseil Général. Voté à l'unanimité.

Le président de la communauté de communes du Val d'Ille a présenté le rapport d'activité 2013 (disponible sur www.valdille.fr/ra2013).

Une convention de partenariat a été signée entre la commune et GRDF pour accepter l'implantation d'un concentrateur destiné à assurer la connexion des futurs compteurs gaz communicants, en échange d'une redevance d'occupation de 50 €/an. Voté à l'unanimité.

La commune a accepté un reversement des amendes de polices de 10700 € destinés à financer des projets communaux de sécurisation routière ou d'amélioration de la voirie (parking).

Les comptes-rendus complets sont disponibles sur www.smdsi.fr
Les conseils municipaux (réunions publiques)
ont lieu les 3^e mardi du mois (sauf exception) à 20 heures à la salle polyvalente.

Commémoration du 12 octobre



Comme chaque année depuis 3 ans, la SNCF et l'association des victimes de l'accident de train de Saint-Médard-sur-Ille («Solidarité PN11»), en collaboration avec la commune, organisent une commémoration en mémoire des victimes de l'accident du 12 octobre 2011. Cette cérémonie, volontairement sobre, a réuni le 12 octobre 2014 à proximité

de l'aire de souvenir aménagée à cet effet, des victimes, des représentants de la SNCF, de RFF, de l'Etat, le député de circonscription, plusieurs élus (Région Bretagne, Département d'Ille-et-Vilaine, Communes...) et habitants. Une collation a ensuite été servie dans la salle des fêtes pour prolonger les échanges.

> La Vie Communale

Ecole Publique

Ce sont 146 enfants qui ont rejoint les bancs de l'école en cette rentrée 2014, un effectif quasi constant par rapport à l'année 2013. L'évolution significative du nombre d'enfant est attendue vers 2016 avec l'arrivée des nouvelles familles s'installant dans le lotissement Les Poiriers.



Personnels de l'ALSH.

La réforme des rythmes scolaires

Cette rentrée a vu la mise en place de cette réforme. Concrètement, les heures d'enseignements se déclinent sur 4 jours et demi par semaine, dont le mercredi matin. Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) facultatifs sont proposés aux enfants les lundi, mardi et jeudi.

Cette réforme impacte donc tous les acteurs et activités gravitant autour de l'école :

- > les services destinés aux enfants : périscolaire, accueil de loisirs du mercredi, restauration ;
- > L'utilisation des locaux scolaires ;
- > L'entretien et les travaux des bâtiments scolaires ;
- > Les associations sportives, culturelles...

Mise en œuvre dans notre commune

> Concertation

Un comité de pilotage réunissant le directeur de l'Ecole, enseignants, ATSEM, délégués de parents, directrice de l'ALSH et Élus a été constitué en 2013. Il sera maintenu afin de privilégier le travail collaboratif entre tous les acteurs.

Une enquête a été réalisée en juin auprès des parents d'élèves afin d'anticiper les besoins des familles en temps périscolaire (Garderie) et extrascolaire (Centre de Loisirs). Plus de 95 familles ont répondu.

> La nouvelle organisation

- La fin de journée est modifiée à la sortie des classes : les élèves prennent un goûter, puis s'orientent vers un temps d'activité, d'étude ou de garderie.

- L'évolution spécifique de l'organisation du mercredi : les enfants rejoignent le centre de loisirs ou la garderie.

- La modification des planning de tous les agents de l'école, pour adapter les prestations municipales destinées aux enfants : périscolaire, accueils de loisirs du mercredi, restauration...

Elle représente un coût supplémentaire pour la commune et pour les parents, compte tenu des budgets supplémentaires dédiés :

- Aux temps supplémentaires de garderie, ménage
- Au recrutement de nouveaux animateurs qualifiés
- À l'achat de matériel
- A l'organisation des locaux

Elle a soulevé beaucoup de questionnement auprès des parents, des enfants. Sur le terrain, l'implication forte de tous les acteurs a permis de faire de cette réforme une réalité avec des vrais temps d'activités périscolaires (TAP).

L'équipe d'animation très motivée propose en effet depuis la rentrée des ateliers (facultatifs) se déroulant sur un cycle, soit la période comprise entre chaque vacances scolaires. Les premiers retours indiquent qu'ils satisfont grandement les enfants (et les parents).

Exemple d'atelier proposé : « Déchets d'Œuvre », en partenariat avec la bibliothèque. Créations d'œuvres à partir d'objets de récupération.



> La Vie Communale

Informations sur la carrière de Darancel

Comité de suivi de la carrière

Il se réunit régulièrement tous les 3 mois pour travailler sur l'acceptabilité de l'activité. Ce Comité regroupe :

- > des riverains: Stéphanie Paboeuf, Haute-Touche, Claude Créhange, Darancel, Daniel Poincheval, Hautes-Bergères, Jérôme Royan, Beauregard;
- > des associations: ADEME, Jean-Claude Lebreton, CHLORO-PHYLLE, Patrick Dumont;
- > des membres du Conseil Municipal: Lionel Van Aertryck,

Catherine Langlais, Nicolas Brault, Romain Lemarchand et Guillaume Boulassier;

- > la direction de la SOGETRAP: Yannick Lemaitre et Pierre Gainche.

Si vous avez des interrogations sur l'activité de la carrière et sur son devenir, vous pouvez interroger un membre du Comité et également contacter Guillaume Boulassier guillaume.boulassier@saint-medard-sur-ille.fr, animateur du Comité. Vous pouvez également faire part de constats, de remarques et de propositions.

Constats d'huissier des habitations proches de la carrière

La carrière réalise régulièrement des constats d'huissier des habitations du territoire communal. La vocation de ces visites est de faire un bilan de l'état de fissuration des maisons et de constater leur évolution dans le temps. Si vous souhaitez que votre habitation soit intégrée aux visites, signalez-vous en mairie ou auprès de Guillaume Boulassier guillaume.boulassier@saint-medard-sur-ille.fr

On ne peut pas tout jeter dans le tout-à-l'égout!

Le système d'assainissement collectif souvent dénommé le tout-à-l'égout, est constitué de canalisations qui débouchent dans des postes de refoulement des eaux usées et les prétraitements des stations d'épuration. Ces dispositifs

électromécaniques sont relativement fragiles. Depuis plusieurs mois, des éléments grossiers sont retrouvés plus fréquemment (en particulier des protections féminines et des lingettes), endommageant les pompes et bouchant les prétraitements.

Ces rejets risquent de provoquer des débordements et génèrent des surcoûts. Nous comptons sur votre civilité pour ne rejeter au réseau que des éléments dégradables.

Bruits de voisinage

Nous vous rappelons qu'il est interdit de faire des travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage

en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, outils de percussion, tous les jours

de 20 heures à 8 heures ainsi que le dimanche.

Arrêté préfectoral du 10/07/2000 (disponible sur le site web de la commune)

Argent de poche



Le dispositif Argent de poche a été mis en place en août dernier pour une période de test.

Le bilan se présente comme suit :

- > nombre de jeunes ayant participé : 10 (de 3 à 7 demi-journées par jeune);
- > âge : 4 jeunes de 16 ans, 2 jeunes de 17 ans, 4 jeunes de 18 ans;
- > nombre de demi-journées : 53 soit un total de 795 €;
- > achat de matériel : 550 € (gilets jaunes, gants, grattoirs...).

> La Vie Communale

Gestion des espaces publics et problèmes d'incivilités routières

Voilà six mois que notre nouvelle équipe a pris ses fonctions, durée pendant laquelle nous avons principalement pris connaissance des charges qui nous incombent et des nombreux dossiers et projets en cours de réalisation.

Nous avons également pu définir les principales attentes de la population.

Parmi celles-ci, j'en retiens deux qui, en tant qu'adjoint à la voirie, me concernent plus directement: l'entretien insuffisant des espaces verts et les incivilités routières.

La gestion des espaces verts, mise en place depuis le dernier mandat, est basée sur deux principes essentiels: l'abandon des pesticides et la recherche de nouveaux systèmes et techniques pour obtenir un résultat satisfaisant.

Même si de nombreuses zones de Saint Médard ont été conçues sans prendre en compte ce type de gestion, il n'est pas question d'un retour des pesticides. Toute utilisation de ce type de produit serait irresponsable au regard de son impact sur l'environnement et la qualité de l'eau, la protection de l'environnement étant un axe majeur de la politique de notre équipe.

Il faut donc que les habitants s'habituent à croiser quelques herbes folles sur les trottoirs et les talus.

Avec Guillaume Boulassier, adjoint à l'environnement, et Michel Bulet, conseiller délégué au suivi des travaux et désormais en charge de la gestion du service technique, nous sommes en phase de réorganisation du service et d'adaptation des outils de travail à la disposition des employés communaux, le but étant de pouvoir planifier au mieux la gestion des espaces publics.

Ainsi, nous nous engageons à passer partout et régulièrement, mais dans la limite des moyens dont nous disposons.

Autre point régulièrement signalé: le sentiment d'insécurité dans certaines zones en raison de vitesse trop élevée des automobilistes. Il est vrai qu'à de nombreux endroits, rares sont les personnes qui respectent les limitations de vitesse, faisant



abstraction des règles élémentaires de prudence. Il s'agit, entre autres, de la Ratulais, de la Bouftière, des Quatre Chemins et de la rue de la Côte, ainsi que d'autres zones, comme la Haute Touche ou l'ancienne D106.

En ces lieux, différents aménagements ont été réalisés lors du précédent mandat: voirie rétrécie, cheminement piétonnier protégé, baisse des limitations de vitesse, renforcement de la signalisation...

Il s'avère que l'efficacité de ces aménagements reste limitée face à l'incivisme d'un grand nombre. Nous réfléchissons donc à de nouveaux dispositifs afin de limiter la vitesse et protéger les piétons au mieux sur ces zones. Cependant, ces aménagements doivent être mûrement réfléchis car ils sont très coûteux et peuvent s'avérer complètement inefficaces s'ils sont mal conçus.

Nous souhaitons également vous impliquer, riverains, en essayant d'évaluer au mieux vos attentes.

En attendant, les trop nombreuses infractions constatées quotidiennement vont nous conduire à solliciter la gendarmerie pour la mise en place de contrôles réguliers sur la commune. La répression n'est pas ce que nous souhaitons, mais elle nous semble indispensable afin de limiter ces excès. Nous comptons sur l'effet préventif de cette annonce qui amènera, je l'espère, chacun à prendre conscience de sa responsabilité sur nos routes.

Nombreux sont ceux qui souhaitent un ralentisseur devant chez eux, mais combien respectent la limite des 50 km/h une fois qu'ils sont loin de leur domicile. Il revient à chacun de modifier ses comportements sur la route pour améliorer le sentiment de sécurité de tous.

*Romain Lemarchand
Adjoint à la voirie et aux bâtiments.*

> Les Animations

Le Val d'Ille et les bibliothèques de la communauté de communes

CAP BD 2015

La soirée de pré-sélection des titres de la prochaine édition du prix Cap BD a eu lieu à 20 heures vendredi 7 novembre à la nouvelle bibliothèque de Guipel (rue des Pontènes). Les bibliothécaires des communes du Val d'Ille ont présenté une vingtaine de «one shot» (récit complet) et les dix titres des sélections débutants et experts ont été choisis. Ces BD y seront disponibles à partir de mi-décembre.

Coup de cœur 2014

La soirée de remise du prix coup de cœur 2014 se déroulera vendredi 27 novembre à la bibliothèque de Montreuil-le-Gast. Un parcours ludique et littéraire autour de la sélection 2014 sera proposé aux participants lors de cette soirée ouverte à tous. Un chèque lire d'une valeur de 30 € sera offert par la communauté de communes du Val d'Ille après un tirage au sort parmi les lecteurs votants.

Les lecteurs inscrits au prix cette année ont jusqu'au 23 novembre pour lire les six titres de la sélection et voter pour leur ouvrage préféré.



La Bibliothèque

Il était une fois Saint-Médard-sur-Ille...



L'animation proposée en partenariat avec le bar «La tête d'affiche» en septembre dernier a réuni un grand nombre de participants. L'équipe de la bibliothèque remercie Thierry, le club des aînés et celles et ceux qui ont prêté et exposé leurs objets. Nous avons ainsi présenté de nombreux outils, objets de la vie quotidienne... Certains, objets mystères, ont pu être identifiés pendant l'apéro jeu.

Nous remercions également M. Lebreton qui a exposé ses photos ainsi que M. et M^{me} Fontaine qui ont présenté un diaporama d'une centaine de photos et cartes postales anciennes de la commune, projeté en extérieur.

Les soupes préparées par Ludovic, les bénévoles, Claire, Patrice et Yvonne ont remporté un grand succès et suite à la demande des participants les recettes sont affichées à la bibliothèque.



Exposition «brise de vues» et atelier d'écriture adultes :

La bibliothèque reçoit l'exposition «brises de vues» du 10 au 26 décembre. Après «Premiers battements» paru en 2011 et «Effets de surprise» en 2012, Claudie Yvon, documentaliste passionnée des mots et François Rescan, enseignant en arts plastique et passionné par la photographie, présentent leur troisième tome.

En lien avec cette exposition, Claudie Yvon propose un atelier d'écriture partagée pour adultes samedi 13 décembre de 11 h à 12 h à la bibliothèque. Cet atelier sera suivi d'un vernissage, ouvert à tous, à 12 h 15 à la bibliothèque. Les auteurs seront alors disponibles pour un moment d'échanges et de dédicaces.

L'exposition est visible aux heures d'ouvertures de la bibliothèque.

Bricolage de Noël

L'atelier bricolage de Noël se déroulera samedi 20 décembre de 10 h 30 à 12 h 15. Nous réaliserons des paquets cadeaux et des cartes de vœux. Cet atelier, gratuit, à partir de 6 ans nécessite une inscription. Renseignements à la bibliothèque.

> Les Animations

Du nouveau à la Bibliothèque

Renouvellement du fonds de collections de la bibliothèque

En octobre, 400 documents enfants et adultes ont été échangés à la médiathèque départementale de prêt d'Îlle-et-Vilaine et des achats de livres ont été effectués. Vous pouvez obtenir des informations sur les nouveautés et le fonds de collections en consultant le catalogue en ligne sur le site de la mairie.

Extension des horaires d'ouverture

La bibliothèque a étendu ses horaires d'ouverture au public. Elle est ouverte le mercredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h, le vendredi de 13 h 45 à 18 h 45 (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars 2015) et le samedi de 10 h 30 à 12 h. Aux vacances scolaires, elle est ouverte mercredi et samedi aux horaires habituels. Pendant les vacances de Noël (du 20 décembre 2014 au 3 janvier 2015), elle sera ouverte uniquement les samedis de 10 h 30 à 12 h.

Consultation du catalogue en ligne

Le catalogue des collections de la bibliothèque est consultable en ligne à l'adresse suivante: <http://www.saint-medard-sur-ille.fr/bibli>

Vous pouvez effectuer des recherches de livres par titre, auteur, type d'ouvrage et voir la disponibilité des documents.

Afin de consulter vos prêts et réserver des documents vous devez vous connecter et accéder à votre compte lecteur (renseignements à la bibliothèque).

Inscription

L'adhésion individuelle et annuelle est fixée à 3 euros par adulte, gratuite pour les moins de 18 ans.

Elle permet l'emprunt de 6 documents pour une période de trois semaines.

Les Classes 4

Le samedi 13 septembre 2014 s'est déroulée la journée des Classes 4. Je commencerai par avoir une pensée pour M^{me} Thouminot (notre centenaire) qui malheureusement est décédée une semaine plus tôt.

Le soleil était autant présent dans le ciel que dans nos cœurs. Petits et grands étaient contents tant par l'organisation que par le repas servi pour 82 convives par l'équipe de M^{me} Gicquel. L'après-midi était consacrée à des jeux en tous genres tant extérieurs qu'intérieurs.

La fête s'est achevée par des galettes-saucisses et une soirée dansante où nous ont rejoints quelques « hors » Classe 4.

Merci à tous les participants et à la municipalité pour le vin d'honneur et le prêt des salles.

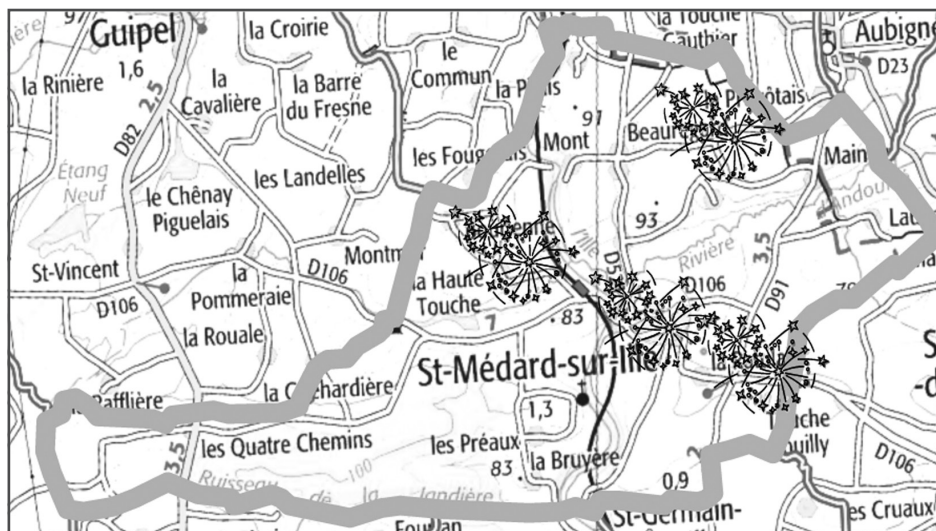
Quelle belle journée à marquer dans les annales.

PS: je conseille vivement à ceux qui ont dix ans cette année de se préparer à faire comme Emeline, Benoit (ils sont deux) et Thibaud, avec lesquels j'ai passé de superbes moments. Sans oublier la maman de (10 ans) et l'épouse de (40 ans) qui nous ont bien épaulés. Vous voyez de qui il s'agit?

Solange et ses « vingtenaires »



> Fête au(x) Village(s)



Fête du village, fête, pique-nique ou rencontre des voisins, les termes sont nombreux mais recouvrent tous la même réalité : un moment convivial d'échange et de partage entre voisins. Retour sur ces manifestations qui ont eu lieu de juin à octobre.

Fête des voisins des habitants du Bourg!

On fixe une date: le 13 juin, ce sera sur la place de l'église!

Pour faire connaître l'événement, nous éditons des affichettes que nous posons dans les rues du village. Le café « la tête d'affiche » est un relais fort pour la communication.

En déambulant dans les rues, on s'aperçoit qu'il est difficile de fixer le périmètre du bourg!!! Vaut-on jusqu'à la salle des sports, on s'arrête à la boulangerie? Et la rue du Roquet, rue de la côte? L'info est lancée et qui veut vient!

Le 13 juin: nous empruntons les tables de la mairie, les chaises, une guirlande dans les arbres, chacun apporte un plat, une boisson et c'est parti pour une soirée de rencontres, de partage, de convivialité! La douceur est au rendez-vous. Nous sommes une cinquantaine. Nous dansons, nous chantons, très bonne ambiance. Le bilan de cette soirée est très positif.

Cependant, on constatera que tout le bourg n'était pas présent... pas beaucoup d'anciens...

Notre fête du bourg était spontanée. Et nous souhaitons renouveler cette fête dans le même esprit.

L'an prochain, nous réfléchirons au moyen de diffuser l'info auprès de tous les habitants.

Nous étions une poignée à organiser, il faudrait mobiliser quelques personnes de plus.

Merci à la mairie qui nous a autorisés à faire cette fête sur le parvis et un grand merci à Valérie qui s'est activée pour diffuser et pour la logistique.

Claire Prigent

Pique-nique des voisins

La Landrais, Beauregard et Le domaine

Ce sont 3 lieux-dits proches qui forment un hameau de 22 habitations et d'une soixantaine de personnes dont 12 enfants. La fête des voisins n'avait pas eu lieu depuis de nombreuses années (1998 semble-t-il), et la population a été renouvelée en majorité. Cette fête étant d'actualité dans d'autres quartiers de la commune, l'idée est venue de la relancer. Ainsi, samedi midi 14 juin les voisins se sont rassemblés, pour tout simplement se connaître un peu plus dans le village, et partager un moment convivial au cours d'un pique-nique. Dommage que quelques-uns, ainsi que des jeunes nouvellement installés n'aient pu se joindre à nous, étant déjà retenus par des fêtes de famille ou d'autres obligations. Monsieur le Maire a honoré notre



rassemblement par sa présence à l'apéritif.

L'après-midi s'est poursuivie par des jeux divers dont les traditionnels palets. Nous avons passé une agréable après-midi et souhaitons renouveler la rencontre l'année prochaine.

Annie Le Gall

> Fête au(x) Village(s)

La rencontre des voisins

La Croix de brin, la Ratulais, la Masse, Champ Fleuri, Gohil, la Planchette

C'était le 5 octobre 2014 à 12 h 30.

Un bail étant égal à 3 ans, nous entamons donc le deuxième bail de cette fête annuelle.

Cette année nous avons changé de lieu: direction le bourg, salle polyvalente. Compte-tenu du temps du samedi les «chefs» ont préféré nous mettre aux abris et pourtant! Que le soleil a brillé!

Etant à court d'arguments, cette fois au moment du dessert j'ai demandé à chacun de m'écrire quelques mots sur la fête des voisins. Sans vouloir me vanter, ils sont pires que moi, voyez:

> «quand on en voit un, on en voit 21 on est à la masse»

> «à la fête des voisins, y'a à manger et du bon vin et on s'y fait des amis et copains»



> «aux derniers jours d'été: ensilez de l'amitié, voisinez, voisinez»

au moins cela m'a évité de choisir parmi les maximes. Nous étions moins nombreux que les années passées, nous dirons que les meilleurs étaient présents. Mais que les absents ne le prennent pas mal.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine à la croix de brin chez M^{me} X épouse Y le dimanche 13 septembre 2015 à 12 h 30. Alors tous à vos calepins, tablettes, agendas électroniques et d'ici là portez-vous bien. Ce fut une belle journée.

Solange Cudennec

La fête de la Haute Touche

Cette journée est un grand moment de convivialité où tout le monde partage boissons, entrées, desserts dans une ambiance chaleureuse. Le rendez-vous fixé chaque 3^e week-end du mois de juin, du samedi midi au dimanche après-midi, permet à chacun de participer en fonction de ses disponibilités. Et c'est ainsi que nous avons réalisé la 13^e édition cette année 2014.



Après avoir commencé par 2 années de pique-nique, nous avons fait quelques variantes, comme le cochon grillé, le poulet rôti au four à pain, le jambon à l'os, mais toujours à prix coutant et limité au plat principal, ce qui permet de toujours conserver cet esprit de partage et de découverte des préparations culinaires des

uns et des autres (apéritif, toasts, desserts...).

La particularité de notre petit «village» de La Haute Touche est d'être complètement autonome. En effet, entre les grands terrains des uns, les hangars des autres, le four à pain, le matériel de cuisson, le chapiteau, les tables, les chaises et même les cuistots... auxquels s'ajoute notre bonne humeur, nous disposons de tout ce qui est nécessaire pour un week-end bien réussi!

Il est à noter que, malgré le nom de fête de «La Haute Touche», sont également conviés les lieux-dits environnants depuis la Belle Etoile, jusqu'à Bourienne, en passant par la Babelais. Ce qui donne, au moment le plus fort du week-end, une moyenne de 80 à 90 convives. Dont une trentaine d'enfants qui, eux-aussi, attendent toujours avec impatience ce week-end festif et n'hésitent pas à rappeler à leurs parents de réserver la date...



> Les Associations



Exposition d'oiseaux exotiques

L'exposition de Saint-Médard-sur-Ille a été pour nous un succès tant par le nombre de visiteurs, près de 350 en comptant les enfants, que par la richesse des échanges entre exposants et visiteurs. Une centaine d'oiseaux était proposée à la cession et la moitié a changé de propriétaire.

L'association l'Oiseau Club Rennais a été créée en 1958. Elle comprend une cinquantaine de membres qui se réunissent une fois par mois. Ils sont tous éleveurs amateurs. Les oiseaux élevés sont très variés, du petit exotique au perroquet en passant par les classiques : canaris et perruches.

Certains préfèrent élever diverses espèces pour avoir des volières très variées et colorées, d'autres préfèrent se spécialiser dans l'élevage



d'une espèce, faire des sélections et participer à des concours, d'autres encore font le choix d'appivoiser des perruches ou des perroquets pour avoir ainsi un animal de compagnie et parfois lui apprendre à parler.

Notre club organise en général 2 expositions avec bourse par an entre octobre et février et parfois des présentations ponctuelles dans des écoles, des maisons de retraite, salons, foires... Le but est de faire partager notre passion, de faire connaître notre association et d'apporter notre expérience et nos conseils à des éleveurs isolés.

Une vingtaine de nos adhérents participent chaque année à des concours où les oiseaux sont jugés, selon des standards, sur leur plumage, leur posture, leur couleur voire leur chant pour certains canaris. Ces concours sont organisés à l'échelon départemental, régional, national et international et régulièrement, des membres de notre club y remportent des titres.

Merci encore pour l'accueil que vous avez réservé à notre exposition.

Joël Boudet



> Les Associations



Comité des fêtes

Fête communale du week-end du 23 et 24 août 2014

Cette année encore, la traditionnelle fête communale médardaise a connu l'affluence des grands jours. Le rendez-vous festif a débuté le samedi soir par le repas, servi devant la salle des sports avec, au menu, moules-frites et galettes-saucisses. Nous avons eu environ 250 personnes à venir se restaurer. Succès culinaire suivi de près par le défilé de la retraite aux flambeaux, auquel une soixantaine d'enfants ont participé. Offert par la municipalité, le feu d'artifice a été également très suivi par les Médardais, invités ensuite sur

le parquet pour danser aux rythmes de l'orchestre de Thierry Simon.

Et le lendemain, pour la quatrième année consécutive, le vide-greniers, installé dès 7 heures du matin, a permis aux nombreux visiteurs de faire de bonnes affaires pendant que, tout près de là, les manèges de la fête foraine ont donné du plaisir aux enfants.

Fest-Noz du samedi 25 octobre 2014

Le premier Fest-Noz médardais s'est déroulé ce samedi 25 octobre entre 21 heures et 1 heure du matin.

Devant un public très participatif, les groupes Trio Gwan et Skarn se sont donnés le tour pour animer cette soirée de tradition bretonne.

Pour commencer la soirée, Laurent du groupe Trio Gwan, professeur de danse bretonne, a proposé une initiation au public aux différentes danses traditionnelles.

Ce qui a permis de rapidement amener le public, novices et danseurs aguerris, au milieu de la piste pour ne plus la quitter jusqu'à la fin de la soirée.

Et c'est donc sur 2 styles très différents que nos danseurs et danseuses se sont défoulés, celui de Trio Gwan, avec un souffle jazzy qui mêle accordéon, clarinette et guitare, et Skarn sur un rythme beaucoup plus soutenu avec un rock celtique composé de cornemuse, violon, batterie, guitares électriques et basse.

Vous pouvez découvrir ces 2 groupes sur Internet.

Nous profitons de cette occasion pour remercier une nouvelle fois les bénévoles pour leur aide précieuse, ainsi que les visiteurs, sans qui ces animations ne pourraient avoir lieu.



Korason

«Korason a effectué sa quatrième rentrée avec brio, accueillant pour l'année au sein de ses ateliers de claquettes, percussions, théâtre et dessin, 87 inscrits au total, dont 49 enfants et 53 Médardais.

Le bureau, élu lors de l'Assemblée Générale du 10 octobre dernier, a été renouvelé en partie, et se compose comme suit : Cécile Vautier, présidente, Magali Hardy, trésorière, Anne-Sophie Lainnemé, secrétaire.

Des stages seront organisés, comme chaque année, en particulier en dessin, improvisation théâtrale et peut-être cirque. Surveillez l'agenda, suivez-nous sur Facebook ou contactez-nous sur contact@korason.fr pour vous inscrire sur notre mailing list ! »



> Les Associations

Le club de l'amitié

Deux fois par an, le club de l'amitié reçoit les clubs voisins pour leur concours de belote. C'est en moyenne 50 à 56 équipes qui se déplacent pour le bonheur de tous. Les parties sont ponctuées d'entractes où tout le monde peut se restaurer grâce aux bénévoles du club.



Amicale Laïque

Rentrée de l'Amicale Laïque

Pour cette année 2014/2015, les activités de l'Amicale sont reparties avec les classiques (Roller, Danse, Badminton, Multi-Sports, Petites Grenouilles, Gym Adulte, Randonnée, Art Floral, Hatha Yoga, Yoga Do In, Informatique, Soirées Jeux, Ateliers Couture) et une nouveauté, le Step. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations concernant l'une d'entre elles.

Si vous êtes intéressé par les stages de mosaïque début 2015, le mobilier en carton, ou le vitrail, faites-vous connaître auprès de Nathalie au 06 99 73 23 46 ou amicale.laique.stmed@gmail.com

Dimanche 23 novembre

Cette année, l'amicale Laïque se lie avec Chlorophylle pour vous proposer une journée particulière, le 23 novembre.

En effet, la traditionnelle Bourse aux végétaux de l'Amicale sera accompagnée d'une animation à destination des enfants autour des chauves-souris, ainsi que d'une braderie à thème : les Puces des Couturières et des Loisirs Créatifs.

Cette journée sera ainsi placée sous le thème de l'échange.

Venez vendre, chiner, échanger ou tout simplement découvrir la couture ou les loisirs créatifs, venez échanger vos plantes, boutures, bulbes, végétaux, trucs et astuces autour du jardin, venez découvrir ces étranges bêtes que sont les chauves-souris en leur fabriquant des nichoirs.

Rendez-vous le dimanche 23 novembre, à la salle des sports de 10 heures à 17 heures.

Entrée libre et gratuite, buvette. 2 € le mètre linéaire pour la partie puces couture et loisirs créatifs. Renseignements et réservations au 07 82 61 50 46 ou amicale.laique.stmed@gmail.com

Assemblée Générale

Si vous souhaitez en savoir plus sur les multiples activités de l'Amicale Laïque, ou pourquoi pas rejoindre l'association, n'hésitez pas à venir assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le vendredi 28 novembre, 20 heures à la salle polyvalente.



Association 35 des Saint-Médard de France



De la spéléo à St-Médard/Ille !

Une expo-diaporama innovante se prépare pour Décembre 2014 dans votre commune.

On l'a souvent entendu en parler avec passion. Ses années d'expérience vous éclaireront sur ce monde des ténèbres.

Notre association se devait bien de se regrouper autour de Dominique (notre Vice-président) afin d'organiser cette soirée débat exceptionnelle.

Vous aurez l'occasion de lui poser de multiples questions.

Venez nombreux découvrir un univers surprenant et captivant le samedi 13 décembre.

Bénéficiez de l'entrée libre à la salle des fêtes dès 20 h 30. Nous vous proposerons des crêpes, des fars bretons et du cidre pour un prix stalactitesque.

> Les Associations



Association Chlorophylle Une invasion de frelons asiatique

Cela fait 10 ans déjà que le frelon asiatique est arrivé en France et aujourd'hui il est déjà présent sur toute la moitié Ouest du pays mais depuis cette année, il fait une apparition remarquée à Saint-Médard-sur-Ille. Un hiver doux et un début d'année chaud ont favorisé son développement.

Malgré le suivi que nous avons effectué et plusieurs destructions de petits nids début juin, le nombre d'individus a augmenté. Il a été très difficile de détecter des nids plus importants. En octobre seulement, un nid de grande taille (Environ 70 cm de diamètre) a été repéré grâce à des médardais qui ont eu la surprise d'en voir un tout près de chez eux. Ce nid a été détruit la semaine suivante par le FGDON 35 (anciennement Févildec) qui est chargée de la destruction de ces nids.

Les nids peuvent être jusqu'à plus de vingt mètres de hauteur dans des grands arbres feuillus, ce qui rend la tâche difficile. Chaque nid peut abriter jusqu'à 2000 individus dont 100 à 200 nouvelles fondatrices qui après avoir été fécondées et après hibernation créeront au printemps suivant leur propre nid. Ce qui explique sa prolifération.

Est- il plus ou moins dangereux que le frelon commun ?

1) Pour l'homme : non, s'il est loin de son nid et s'il est occupé à butiner.

Oui, si l'on est près de son nid et surtout s'il est dérangé. Contrairement aux frelons communs qui préfèrent la fuite, ceux-ci attaqueront jusqu'au dernier.

2) Pour les abeilles : oui, car il détruit les colonies d'abeilles très rapidement. Il se poste devant l'entrée des ruches en vol stationnaire et attaque les abeilles chargées de pollen. Sa taille plus importante et ses grandes pattes lui permettent de saisir une abeille et de l'emporter avec lui. Il ne gardera de l'abeille que le thorax et en fera une boulette qu'il emportera pour nourrir les larves de sa colonie. Quelques frelons seulement peuvent détruire la totalité d'une ruche en moins de vingt minutes.



Les précautions à prendre

Le danger peut se révéler en taillant sa haie, en tondant sa pelouse, en entrant dans un abri de jardin, dans un coffret EDF, en jouant au ballon... ceux- là sont souvent très bas. Mais ils peuvent être aussi très haut dans un arbre. Il est donc nécessaire d'être vigilant.

Comment le reconnaître

Il mesure de 2 à 3 cm de long, il a les pattes jaunes et les ailes fumées, un cercle jaune sur le premier segment de son abdomen et le dernier segment est jaune orangé.

Que faire en cas de présence d'un nid ?

Ne chercher pas à intervenir. Contacter la mairie, par téléphone: 02 99 55 23 53 ou par mail: mairie@smdsi.fr qui contactera le FGDON 35 avec laquelle elle a passé une convention pour la destruction de ces nids.

Aidez-nous à enrayer cette prolifération

En observant l'environnement et pourquoi pas aussi en fabriquant des pièges. Vous pourrez en trouver un exemple très simple à réaliser sur le site internet de la commune: www.saint-medard-sur-ille.fr/

Chaque fondatrice capturée, c'est un nid en moins donc moins de coût d'intervention (environ 150 à 180 euros par déplacement). Période de piégeage des fondatrices: du 15 octobre à fin novembre et du 15 février au 15 avril.

Si vous souhaitez d'autres informations sur ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter: asso.chlorophylle@free.fr

*Pour l'association Chlorophylle,
Le Président, Patrick Dumont*

Communauté de Communes du Val d'Ille

Aire naturelle de Camping

Les Bords de L'Ille

La saison 2014 a débuté en avril. La fréquentation a été bonne (taux d'occupation 542 personnes/167 nuits; du 9 mai au 15 octobre).

Pourquoi Saint-Médard-sur-Ille?

« Les remarques qui reviennent le plus souvent : Saint-Médard-sur-Ille bien situé, est à moins d'une demie heure de la capitale Bretonne, les quelques 45 minutes qui restent à parcourir pour rejoindre Saint Malo, Cancale, le Mont-Saint-Michel et autres sites touristiques donne envie d'y faire une halte.

Notre « Bout de Canal » séduit, puisqu'il est aussi le prétexte pour beaucoup de touristes à se déplacer en toute sécurité, à pieds, à vélo, le long de ses rives pour accéder à tous ces sites. Son cadre bucolique donne envie de revenir... »

Saint-Médard-sur-Ille au sein du Val d'Ille!

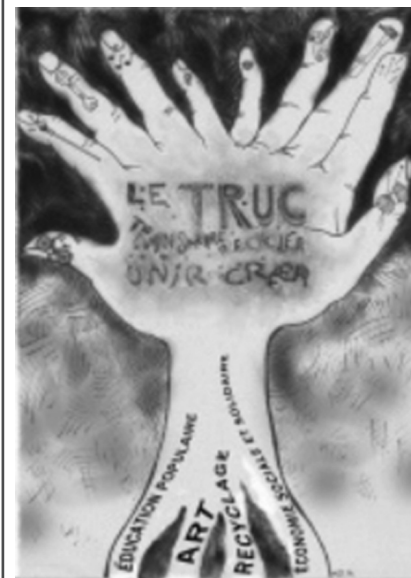
Par soucis d'économie, en dehors des ouvertures de la Mairie, ce sont les élus qui assurent à tour de rôle l'accueil des touristes. Pour rappel, l'Aire Naturelle de Camping est financée et entretenue par le Val d'Ille.

Le T.R.U.C.

Transmettre, Recycler, Unir, Créer

Une nouvelle association de la Mézière propose divers ateliers: meubles en palettes, cartonnage, travail de la laine, fabrication et réparation d'objets à recycler (jouets, instruments de musique, vélos...), méthode bien-être.

Un samedi par mois, un orchestre composé d'instruments fabriqués de bric et de broques essaie d'en tirer le meilleur son possible.



Une boutique a ouvert ses portes au 1 rue de Rennes, Beauséjour à la Mézière.

Tél. 06 70 12 75 33

Mail: letrucbeausejour@gmail.com

Page Facebook: le TRUC

Epicerie solidaire



L'épicerie solidaire est ouverte le mardi de 15 heures à 19 heures depuis le 4 février dernier, une animatrice y est salariée à 50 % et un projet de recruter une personne sur contrat aidé (20 heures) est en prévision.

Les différentes offres par rapport aux aides alimentaires (Resto du cœur ouvert de novembre à mars - secours populaire présent sur Rennes - secours catholique présent sur Montreuil-sur-Ille et Melesse) sont les suivantes:

> destinée aux personnes résidentes sur le Val d'Ille et ayant des ressources plus élevées que les personnes relevant des restos du cœur;

> projet de solidarité (accès à des produits frais);

> lieu d'animation et lien social + lieu d'information.

Les personnes intéressées doivent s'adresser aux assistantes sociales du C.D.A.S. au 02 99 02 37 77 ou à l'animatrice de l'épicerie sociale au 02 99 60 52 68 ou 06 42 83 06 69. Une commission d'accès, composée du maire de Montreuil-le-Gast, de l'animatrice, de l'assistante Sociale du CDAS, d'un bénévole et d'un élu, se réunit 1 fois par mois.

Il est possible d'y accéder pendant 3 mois, renouvelables 1 fois. Les produits vendus sont de 10 à 30 % du montant réel. 35 foyers (76 personnes) sont déjà bénéficiaires.

Prochain comité de suivi: 20 janvier 2015 à 18 h 30 Communauté de Communes.

2 rue de la Poste - 35520 Montreuil-le-Gast - lepicserie@valdille.fr



Communauté de Communes du Val d'Ille



Asphalte Guipel Athlétisme une rentrée bien lancée



Le 27 septembre, à l'issue de l'entraînement hebdomadaire du samedi matin pour les catégories benjamins, minimes et plus, le club a fêté l'arrivée de plusieurs événements importants en ce début de saison à Guipel; la remise officielle des nouveaux maillots en partenariat avec Groupama Loire-Bretagne et représenté par Monsieur Jean-Yves Tessier, la présentation du nouveau logo du club, et l'arrivée des nouveaux entraîneurs.

Grâce à une dynamique des sections locales de Pacé en Courant, de Betton, de l'Asphalte Guipel Athlétisme, et du club maître du Stade Rennais Athlétisme, nous avons pu concrétiser l'embauche mutualisée de Thomas Garnier. Ce dernier est épaulé par Hugo Marchesseaux (du Comité Départementale Athlétisme 35) et de Jérôme Meudec (de l'Office des Sports du Val D'Ille, Dingé, Hédé) pour l'entraînement du mercredi après-midi, et de bénévoles désireux de compléter leurs connaissances en athlétisme. Cette même appétence se retrouve d'ailleurs chez nos bénévoles dans toutes les autres sections, avec leurs participations à des formations fédérales et interne club tout à long de l'année.

En plus du bureau, cette année nous comptons pas de moins 12 bénévoles et encadrants, M^{mes} Emmanuelle Kervella, Marie-Claire Promonet, Sylvie Bazin, Sonia Martin, Sophie Mahé, Didier Tardivel, Laurence Walter, Franck Duval, Noël Harang, Yannick Guenver, Guy Begueret, Delphine Groyer, Emmanuel Wyckens.

Avec l'ouverture d'un nouveau créneau pour les poussins 2 (10 ans) le mercredi après-midi, le club peut encore accueillir des éveils-poussins (7-10 ans) le samedi après-midi. La section Running Adulte affiche une augmentation du nombre de coureurs encadré par Roger Geffroy. L'Athlé Santé animé par Hugo Mamba le mardi en soirée, peut encore accueillir des personnes souhaitant se remettre au sport avec un coaching adapté.

En plus des temps forts habituels ponctués par les compétitions et les nombreuses participations aux courses nature, et sur routes, le club participera au trail des Amis du don pour sensibiliser aux dons d'organes. Le club ne sera pas en reste avec en Juin prochain, l'événement phare de Groupama Loire-Bretagne en faveur de la recherche pour les maladies rares.

Notre club a souhaité remercier l'ensemble des élus de la communauté du Val d'Ille et plus particulièrement Monsieur Philippe Chevrel son président pour le budget alloué pour la construction du futur stade d'athlétisme à Guipel.

Ce nouveau logo à gauche est le symbole d'une future concrétisation du stade de 250 m, 4 couloirs avec l'ensemble des aires (sautoir hauteur, longueur et de lancers, cage de marteau).

Monsieur Didier Ruel responsable des infrastructures de la Fédération Française Athlétisme et les élus présenteront en novembre prochain le dossier pour l'obtention de subvention complémentaire du CNDS.

Fort de nos traditions en Bretagne, le club a souhaité conserver son logo historique «le coureur». Créé en 1992 avec l'équipe de Monsieur Dominique Champalaune, ce logo sera donc présent aux côtés du nouveau logo sur les différentes compétitions et représentations publiques.

Contact: asphalteguipel@gmail.com
Site Internet: <https://sites.google.com/site/asphalteguipel/ome>



> Les Informations

Agenda

Novembre

Dimanche 23 à 10 h
Puces couturières, loisirs créatifs, bourse aux végétaux, expo chauve-souris

Vendredi 28 à 20 h
AG de l'amicale laïque

Samedi 29 de 15 h à 19 h et dimanche 30 de 14 h à 19 h
Exposition « Brises de vues »

Samedi 29 à 20 h
Théâtre d'impro par La MITE

Dimanche 30 - 12h
Moules-frites par le Tennis de Table

Décembre

Samedi 6 de 15 h à 19 h et dimanche 7 de 14 h à 19 h
Exposition « Brises de vues »

Samedi 13 à 20 h 30
Expo-diaporama spéléo

Dimanche 14 à 14 h
Fête de Noël des Korrigans

Janvier

Samedi 10 à 11 h
Vœux du Maire

Lundi 19 à 13 h 30
Concours de belote du Club

Samedi 24 à 19 h
Soupe des rois du Comité des fêtes

Mars

Samedi 21 à 14 h 30
Carnaval des Korrigans

État civil

Naissances

17 septembre 2013, Faust OBERHOLTZ, Bourienne
4 août, Yliana LEVRELLE, La Chambraie
12 août, Emmy GORON, La Ratulais
22 août, Ethan RENAUD CHEVALIER, La Bouftière
26 août, Noha THEBAULT, 3, rue du Chêne
9 octobre, Léléo PERRUSSEL LESGOURGUES, La Halte
19 octobre, Marin CLEMENCEAU, La Bouillonais
13 novembre, Victor VOLANT, 35, Clos de La Fontaine

Décès

11 juillet, Georges POISSON, Bellevue, 80 ans

Urbanisme

Permis de construire

NEOTOA, lotissement des Poiriers, logements locatifs sociaux
FLISAR/HASCOET, lotissement des Poiriers, maison individuelle
BAZIN Thierry et LEME Sandrine, lotissement des Poiriers, maison individuelle
EARL Le Domaine (ROBERT Patrick), Le Domaine, stabulation et hangar de stockage
VALETTE Emmanuel, lotissement des Poiriers, maison individuelle
DUBERT Alban, lotissement des Poiriers, maison individuelle

Permis retirés :

BRUEZIERE Annick, Les préaux, garage et clôture
HONORE Jérôme, la Colaserie, garage

Permis refusé :

VIDELOT Philippe, les Préaux, abri à matériel

Déclarations Préalables

CORBEL Gweltaz, 15, rue de la Mairie, démolition d'un muret, décaissement, clôture et portail
RUFFAULT Jean-Claude, La Croix de Brin, muret et portail
COQUILLET Christian, 8 rue des Sports, remplacement toiture véranda
DUPONT Didier, 17, Résidence des Genêts, isolation extérieure en bois
VITTEL Pierre-Antoine, Le Ratulais, remplacement porte-fenêtre et vélux
DUPONT Bruno, La Ratulais, clôture

La mairie est ouverte
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.
Une permanence est assurée par les conseillers municipaux
le samedi matin de 10 h 30 à 12 h
(fermé le samedi pendant le mois d'août).
Le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

Finances, associations, culture : Laurence Moiré - moire@smdsi.fr
Bâtiments et voirie : Romain Lemarchand - lemarchand@smdsi.fr
Affaires scolaires et sociales : Isabelle Paris - paris@smdsi.fr
Assainissement et environnement : Guillaume Boullassier - boullassier@smdsi.fr
Délégué communication : Fabienne Nourry - nourry@smdsi.fr
Délégué Travaux : Michel Bulet - bulet@smdsi.fr
Délégué accompagnement social : Régine Ledreux - ledreux@smdsi.fr



Un abonnement sur demande à la lettre d'information en ligne est possible auprès de mairie@smdsi.fr